

<b>20</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N° 0810.981.564	P.	U.	D.	A 1.1

**COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)**

DENOMINATION: **GO4GREEN**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Colonel Bourg**

N°: **127 , boîte 8**

Code postal: **1140**

Commune: **Evere**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet \*:

Numéro d'entreprise

**0810.981.564**

DATE **4/06/2013** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du

**4/05/2015**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

**1/01/2014**

au

**31/12/2014**

Exercice précédent du

**1/01/2013**

au

**31/12/2013**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ \*\* identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

**LEEMANS PATRICK**

AVENUE ALBERT 170 , 1190 Forest, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 17/05/2013- 6/05/2019

**DE SCHUYMER DIETER**

GORDUNAKAAI 5 , 9000 Gent, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 17/05/2013- 6/05/2019

**DEBRABANDERE LAURENCE**

KOLVENIERSSTRAAT 16 , 1853 Strombeek-Bever, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 17/05/2013- 6/05/2019

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées: **14**  
 objet: 5.1.1, 5.1.3, 5.2.1, 5.2.2, 5.6, 5.7, 5.8, 5.9, 6, 8, 9

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

Signature  
(nom et qualité)

**LEEMANS Patrick**  
**Administrateur-délégué**

Signature  
(nom et qualité)

\* Mention facultative.

\*\* Biffer la mention inutile.

**DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

**BILAN APRES REPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b> .....		20/28	<u>507.913,46</u>	<u>239.338,56</u>
<b>Frais d'établissement</b> .....		20		
<b>Immobilisations incorporelles</b> ..... 5.1.1		21		
<b>Immobilisations corporelles</b> ..... 5.1.2		22/27	507.913,46	239.338,56
Terrains et constructions .....		22		
Installations, machines et outillage .....		23	192.196,43	
Mobilier et matériel roulant .....		24		
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	315.717,03	239.338,56
<b>Immobilisations financières</b> ..... 5.1.3/ 5.2.1		28		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>532.421,96</u>	<u>491.110,01</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3		
Stocks .....		30/36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	394.353,23	27.897,01
Créances commerciales .....		40	394.353,23	27.897,01
Autres créances .....		41		
<b>Placements de trésorerie</b> ..... 5.2.1		50/53		
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	70.015,48	200.773,13
<b>Comptes de régularisation</b> .....		490/1	68.053,25	262.439,87
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	1.040.335,42	730.448,57

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	210.112,66	149.449,13
<b>Capital</b> .....	5.3	10	184.500,00	184.500,00
Capital souscrit .....		100	184.500,00	184.500,00
Capital non appelé .....		101		
<b>Primes d'émission</b> .....		11		
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Réserves</b> .....		13	18.450,00	
Réserve légale .....		130	18.450,00	
Réserves indisponibles .....		131		
Pour actions propres .....		1310		
Autres .....		1311		
Réserves immunisées .....		132		
Réserves disponibles .....		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14	7.162,66	-35.050,87
<b>Subsides en capital</b> .....		15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> .....		19		
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b> .....		16	31.153,89	13.458,45
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....	5.4	160/5	31.153,89	13.458,45
<b>Impôts différés</b> .....		168		
<b>DETTES</b> .....		17/49	799.068,87	567.540,99
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	5.5	17	280.000,00	280.000,00
Dettes financières .....		170/4	280.000,00	280.000,00
Etablissements de crédit, dettes de location- financement et assimilées .....		172/3		
Autres emprunts .....		174/0	280.000,00	280.000,00
Dettes commerciales .....		175		
Acomptes reçus sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	5.5	42/48	518.550,96	287.540,99
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42		7.808,22
Dettes financières .....		43	270.000,00	140.000,00
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439	270.000,00	140.000,00
Dettes commerciales .....		44	223.061,84	132.839,73
Fournisseurs .....		440/4	223.061,84	132.839,73
Effets à payer .....		441		
Acomptes reçus sur commandes .....		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....		45	17.280,89	6.893,04
Impôts .....		450/3	17.280,89	6.893,04
Rémunérations et charges sociales .....		454/9		
Autres dettes .....		47/48	8.208,23	
<b>Comptes de régularisation</b> .....		492/3	517,91	
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	1.040.335,42	730.448,57

**COMPTE DE RESULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation .....(+)/(-)		9900	172.969,95	14.089,73
Chiffre d'affaires * .....		70	372.913,52	363.501,40
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers * .....		60/61	284.683,37	349.411,67
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	5.6	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	48.049,13	521,76
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)..... (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)		635/7	17.695,44	13.458,45
Autres charges d'exploitation .....		640/8	513,06	634,77
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration ..... (-)		649		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation .....(+)/(-)</b>		9901	<u>106.712,32</u>	<u>-525,25</u>
<b>Produits financiers</b> .....	5.6	75	139,34	
<b>Charges financières</b> .....	5.6	65	37.253,29	7.857,52
<b>Bénéfice (Perte) courant avant impôts</b> ..... (+)/(-)		9902	<u>69.598,37</u>	<u>-8.382,77</u>
<b>Produits exceptionnels</b> .....		76		
<b>Charges exceptionnelles</b> .....		66		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	<u>69.598,37</u>	<u>-8.382,77</u>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)		67/77	8.934,84	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	<u>60.663,53</u>	<u>-8.382,77</u>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	<u>60.663,53</u>	<u>-8.382,77</u>

**AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	25.612,66	-35.050,87
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	60.663,53	-8.382,77
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent.....(+)/(-)	14P	-35.050,87	-26.668,10
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2	18.450,00	
au capital et aux primes d'émission .....	691		
à la réserve légale .....	6920	18.450,00	
aux autres réserves .....	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	7.162,66	-35.050,87
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/6		
Rémunération du capital .....	694		
Administrateurs ou gérants .....	695		
Autres allocataires .....	696		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8199P	xxxxxxxxxxxxxxxx	240.903,84
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8169	316.624,03	
Cessions et désaffectations .....	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8199	557.527,87	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8259P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8219		
Acquises de tiers .....	8229		
Annulées .....	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8329P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.565,28
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8279	48.049,13	
Repris .....	8289		
Acquis de tiers .....	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8329	49.614,41	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(22/27)	<u>507.913,46</u>	





**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**Parts non représentatives du capital**

Répartition

Nombre de parts .....

Nombre de voix qui y sont attachées .....

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même .....

Nombre de parts détenues par les filiales .....

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 160/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRESENTE UN MONTANT IMPORTANT**

PROVISION POUR LA GARNTIE OMNIUM 5% DES INVESTISSEMENTS

Exercice
31.153,89

**ETAT DES DETTES**

	Codes	Exercice
<b>VENTILATION DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE</b>		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....	(42)	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir .....	8912	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir .....	8913	280.000,00
<b>DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)</b>		
<b>Dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>		
Dettes financières .....	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées .....	891	
Autres emprunts .....	901	
Dettes commerciales .....	8981	
Fournisseurs .....	8991	
Effets à payer .....	9001	
Acomptes reçus sur commandes .....	9011	
Dettes salariales et sociales .....	9021	
Autres dettes .....	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges .....</b>	<b>9061</b>	
<b>Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise</b>		
Dettes financières .....	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées .....	892	
Autres emprunts .....	902	
Dettes commerciales .....	8982	
Fournisseurs .....	8992	
Effets à payer .....	9002	
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	
Impôts .....	9032	
Rémunérations et charges sociales .....	9042	
Autres dettes .....	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise .....</b>	<b>9062</b>	
<b>DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES (rubrique 45 du passif)</b>		
<b>Dettes fiscales échues .....</b>	<b>9072</b>	
<b>Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale .....</b>	<b>9076</b>	

## REGLES D'EVALUATION

### 1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation (ont) (n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement) (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats (a) (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison des comptes annuels soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)  
(Pour comparer les comptes annuels des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

### 2. Actifs immobilisés

#### Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

#### Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration ~~(ont)~~ (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

#### Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.  
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

#### Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

## REGLES D'EVALUATION

### Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
<b>1. Frais d'établissement</b>				
<b>2. Immobilisations incorporelles</b>				
<b>3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux*</b>				
<b>4. Installations, machines et outillage*</b>				
INSTALLATIONS	D	NR	10,00 - 10,00	10,00 - 10,00
<b>5. Matériel roulant*</b>				
<b>6. Matériel de bureau et mobilier*</b>				
MATERIEL DE BUREAU	L	NR	33,33 - 33,33	33,33 - 33,33
<b>7. Autres immobilisations corporelles</b>				

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice:

EUR.

- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983:

EUR.

### Immobilisations financières:

Des participations ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

### 3. Actifs circulants

#### Stocks:

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode (*à mentionner*) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:

2. En cours de fabrication - produits finis:

3. Marchandises:

4. Immeubles destinés à la vente:

#### Fabrications:

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ

% leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

#### Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient) (coût de revient majoré d'une quotité de résultat selon l'avancement du travail).

## REGLES D'EVALUATION

### 4. Passif

#### Dettes:

Le passif ~~(comporte des)~~ (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

#### Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

#### Conventions de location-financement:

Pour les droit d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (*article 102, §1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.